

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2019/02/26-02

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 février 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 07 février 2019 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Accès en Master 2 : correctifs

Le conseil d'administration approuve la demande de modification émanant de la Faculté de Droit et Science Politique relative à la sélection en master 2 mention «Droit des affaires». Les corrections sont détaillées dans le document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée par 31 voix pour et 1 abstention.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 26 février 2019


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille



CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2019/02/26-02

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 février 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 07 février 2019 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Accès en Master 2 : correctifs

Le conseil d'administration approuve la demande de modification émanant de la Faculté de Droit et Science Politique relative à la sélection en master 2 mention «Droit des affaires». Les corrections sont détaillées dans le document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée par 31 voix pour et 1 abstention.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 26 février 2019


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille



Composante	Type Diplôme	Mention	Parcours types	Capacité d'accueil	Campagne de recrutement		Modalités d'accès au Master				Critères d'examen des dossiers (Indiquer les 'codes' critères (ex: C1, C4, C5) retenus parmi ceux proposés ci-dessous et, le cas échéant, préciser pour les codes C3 et C8)	Sites d'enseignement	Lien hypertexte ROF
					Date d'ouverture	Date de fermeture	Dossier	Entretien	Epreuve écrite	Epreuve orale			
FDSP	Master 2	Droit des affaires	Entreprises en difficulté (double rattachement avec la mention Administration et liquidation d'entreprises en difficulté)	7	23/04/2019	20/05/2019	X	X			C1 : Parcours et résultats académiques antérieurs C2 : Expérience professionnelle /stage C3 : Certifications (à préciser) C4 : Projet professionnel C5 : Mobilité internationale antérieure C6 : Compétences acquises hors parcours académiques C7 : Résultats aux épreuves d'accès en M1 C8 : Autres (à préciser)	Aix en Provence	https://formations.univ-amu.fr/ME5DAE-PRDAE5AO.html
FDSP	Master 2	Administration et liquidation d'entreprises en difficulté	Entreprises en difficulté (double rattachement avec la mention "Droit des affaires")	30	23/04/2019	20/05/2019	X				C1 C2 C3 : TCF C1 C4 C5 C6 C1 C2 C3 - TCF C1 C4 C5 C6	Aix en Provence	https://formations.univ-amu.fr/ME5DAE-PRDAE5AA.html